



MAIRIE D'UNIAS

Le bourg
42210 UNIAS
Tel: 04-77-54-43-59

EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS

14 novembre 2022

N°26/2022

Le 14 novembre 2022, le Conseil Municipal d'Unias s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUPORT Yves, Maire d'Unias, dûment convoqués le 08 novembre 2022.

Présents : Y. Duport, J. Brancato, C. Rome, M. Marlef, F. Arezki, C. Gouny, C. Riocreux et M. Guichardet.

Absents excusés : J.VEY (pouvoir Joseph BRANCATO), P.Raimond (pouvoir Yves DUPORT)

NBRE DE CONSEILLERS en exercice : 10
Présents : 08
Votants : 10

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20221114-DEL262022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022

Affichage : 17/11/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

Date convocation : 08 novembre 2022

Secrétaire de séance : Joseph BRANCATO



OBJET : convention RPI

Depuis 2009, les communes de l'Hôpital-le-Grand et d'Unias gèrent le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) suivant une 1^{ère} convention datant de septembre 2009 et un avenant à cette 1^{ère} convention datant de juin 2014.

Le RPI fonctionne de façon tacite, sans forme juridique certifiée à ce jour, Il convient de le formaliser et d'établir le fonctionnement tout en précisant qu'il s'agit d'une entité pédagogique et non administrative.

Les décisions actées dans ce document font suite à plusieurs réunions entre les deux communes. Le but de ce travail était d'avoir un seul document mis à jour, établissant les relations qui lient les deux communes dans le cadre du RPI.

Tous les autres documents établis auparavant sur le sujet seront caduques après la signature de celui-ci.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle convention et après en avoir délibéré,
le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention.

A UNIAS
Certifie exécutoire

le 15 novembre 2022.

Le Maire,

Yves DUPORT,

Le secrétaire de séance

Joseph BRANCATO

